Voici ce que disent Louis GILLE, Alphonse OOMS et Paul DELANDSHEERE dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 4 : 1918) du

VENDREDI 19 AVRIL1918

M. Braun (**Note** : Emile), député et bourgmestre de Gand a été expédié fin mars, en

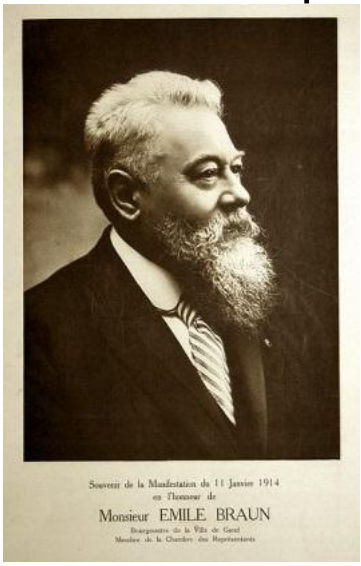

Allemagne, avec M. l'échevin De Weerdt (**Note** : Maurice De Weert). Quelques jours plus tard, l'autorité allemande mettait à la tête de l'administration communale de Gand, avec le titre de bourgmestre-commissaire, un « *herr doktor* » Künzer, arrivé à cet effet du fond de la Prusse, de Posen, où il était « *second bourgmestre* ». Le jour même où le président de l'administration civile de la Flandre orientale installait herr Künzer dans ses nouvelles fonctions, les membres restants du Collège, MM. Coppieters, Heynderickx et Anseele (**Note** : Edouard), cessaient volontairement leurs

fonctions. Pour les remplacer sur l'heure, le gouverneur allemand n'a eu qu'à siffler du côté de la meute activiste, prête à la curée. Un arrêté paru au journal officiel d'aujourd'hui donne les noms des individus à qui les places d'échevin ont été jetées : ce sont l'avocat Plancquaert (**Note** : Hektor), membre du « *Conseil de Flandre* », un nommé Wannyn, également membre du dit Conseil, MM. Huybrecht**c**hts (**Note** : Huybre**g**hts) et Fornier, professeurs à l'Université germano-flamingante de Gand, et un dentiste du nom de Van der Spurt.

L'avocat Plancquaert, dont il s'agit, est le même qui fit naguère quelque bruit comme agitateur daensiste. Après avoir connu tant d'échecs électoraux, il devient tout à coup un veinard : le voilà à la fois membre du Conseil de Flandre, échevin d'une grande ville et, par dessus le marché, député, car M. Pierre Daens, représentant d'Alost, dont il était le suppléant, vient de mourir.

Wannyn, cité ci-dessus, est le péroreur que l'on a entendu tonner si grotesquement au meeting activiste de l'Alhambra (1). Ex-instituteur communal, il se trouvait, avant de se lancer dans l'activisme, à la tête d'un ... *English Club*, établissement d'enseignement des langues vivantes. Y enseignait-on seulement le flamand ?

L'autorité allemande base la mesure qu'elle a prise contre MM. Braun et De Weer**d**t sur ce qu'ils seraient responsables de la reproduction et de la

diffusion du texte de la protestation du Conseil communal gantois (2) contre la séparation administrative et politique.

Ils avaient déjà été, condamnés pour ce «*délit*» à 3.000 marks d'amende chacun, par une ordonnance du commandant de l'étape de Gand, en date du 16 mars. Cela ne suffisait pas ; on les a, en outre, internés en Allemagne comme «*indésirables*».

(1) Voir 11 novembre 1917 :
http://www.idesetautres.be/upload/19171111%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf
(2) Voir 4 février 1918 :
http://www.idesetautres.be/upload/19180204%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf

Notes de Bernard GOORDEN.

Consultez "*Emile **BRAUN***" :
http://www.liberaalarchief.be/vraagbaak_braun.html

Voyez ce que dit Charles **TYTGAT**, le 12 novembre 1917, du meeting des activistes flamands à l'Alhambra de Bruxelles (du 11 novembre 1917) dans ***Bruxelles sous la botte allemande*** :
http://www.idesetautres.be/upload/19171112%20TYTGAT%20Charles%20BRUXELLES%20SOUS%20LA%20BOTTE%20ALLEMANDE%20Journal%20journaliste.pdf
Vous trouverez des informations complémentaires chez Marc **BARTSOEN**, Notes d'un Gantois sur la

guerre de 1914-1918 (Gand, Imprimerie A. Vandeweghe ; 1929, 376 pages), **e-book** vendu par la ***Heruitgeverij***, http://www.heruitgeverij.be/titels.htm). Voyez **INFRA**.
Pour glaner des informations relativement aux « *activistes* », voir notamment Arthur L. **Faingnaerts**, ***Verraad of zelfverdediging ? Bijdragen tot de geschiedenis van den strijd voor de zelfstandigheid van Vlaanderen tijdens den oorlog van 1914-18*** (Kapellen, Noorderklok ; 1932, 863 p. ; **e-book** vendu par la ***Heruitgeverij***, http://www.heruitgeverij.be/titels.htm)
Alfons **Fornier** est mentionné aux pages 415, 429, 435, 524, 529, 558, 610, 611, 636, 672, 766, 872.
B. J. **Huybreghts** est mentionné aux pages 416, 464, 636.
Hektor **Plancquaert** est mentionné aux pages 103, 108, 243, 416, 631, 636, 737, 744, 749, 750, 764, 806, 823, 824, 826, 827, 833, 842.
Jan **Wannijn** est mentionné aux pages 243, 636, 655, 685, 687, 737, 744, 750, 825, 827.
Vous pouvez glaner davantage d'informations les concernant dans Jos **MONBALLYU** ; ***Slechte Belgen ! De repressie van het incivisme na de Eerste Wereldoolog door het Hof van Assisen van Brabant (1919-1927)*** ; Bruxelles, Archives générales du Royaume 2011, 256 p. (pourvu d'une bibliographie et d'un index ; série *Études sur la Première Guerre mondiale* n°19, publ. n°5048 ; 11

€ en version papier ou 4,99 € en **pdf** via l'ebookshop : http://bebooks.be/fr/home?id_seller=9

Alfons **Fornier** (condamné à une détention extraordinaire) : pages 49 (note 114), 59 (note 174), 60 (note 179), 189 (note 492), 218.
Hektor **Plancquaert** (condamné à la peine de mort le 17/4/1920) : pages 49 (note 114), 57 (note 157), 58 (note 163), 174, 218.
Jan **Wannijn** (condamné à la peine de mort le 3/7/1920) : pages 49 (note 114), 63 (notes 204 et 211), 193, 220, 228.

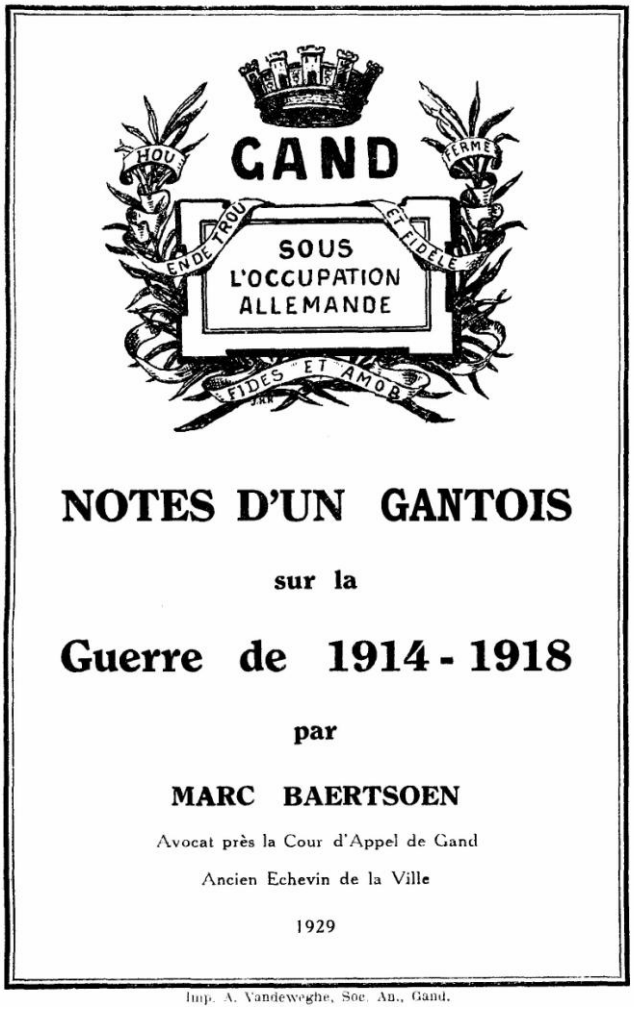
GAND

SOUS L'OCCUPATION ALLEMANDE

NOTES D'UN GANTOIS

sur la

Guerre de 1914 - 1918

par

MARC BAERTSOEN

Avocat près la Cour d'Appel de Gand

Ancien Echevin de la Ville

1929

Imp. A. Vandeweghe, Soc. An., Gand.

« Raad van Vlaanderen », alors que personne ne sait qui les a élus, ni dans quelles circonstances ils l'ont été. Cette protestation, qui a été rédigée, paraît-il, par l'échevin De Weert, est vivement approuvée par la population gantoise.

29 mars 1918. — Les journaux allemands annoncent triomphalement la prise de Montdidier, ville française qui n'avait pas encore été occupée par les Boches jusqu'ici, et qui est située au sud-est d'Amiens, ce qui rapproche singulièrement leurs troupes de Paris.

On devine l'émoi que cette nouvelle cause ici ! Il semble pourtant que l'avance des Allemands ne soit plus aussi rapide que les premiers jours. On se raccroche donc à l'espoir que peut-être les Alliés parviendront à l'enrayer d'ici à quelque temps. On voit aussi dans les communiqués alliés que les pertes des Allemands sont énormes. Il paraît que ceux-ci ont amené 90 divisions, venues surtout de Russie, et qu'ils ont jeté successivement cette énorme quantité d'hommes dans la mêlée sans se soucier des hécatombes qu'entraînait pour eux cette offensive désespérée, par laquelle ils veulent rompre coûte que coûte les lignes françaises et anglaises. Avec de pareilles masses ils devaient nécessairement atteindre certains résultats les premiers jours, mais pourront-ils continuer à avancer sur un aussi large front avec la même rapidité qu'au début, voilà qui paraît fort douteux.

30 mars 1918. — Nous apprenons avec stupeur que notre bourgmestre, M. Braun, et l'échevin De Weert, qui était son bras droit, viennent d'être arrêtés hier, et sont déjà partis aujourd'hui pour l'Allemagne, où l'autorité occupante les envoie comme prisonniers politiques, pour les punir de l'initiative qu'ils ont prise de proposer au conseil communal le vote de la protestation contre les agissements du « Raad van Vlaanderen ». Cette protestation date déjà de deux mois et l'on s'était étonné d'abord que nos maîtres l'aient laissé passer si facilement. Mais, depuis quelques jours, on chuchotait de toutes parts que les Boches voulaient en finir avec l'opposition latente qu'ils rencontraient ici à l'hôtel de ville, où les grands chefs boches prétendaient que l'autorité allemande devait être maîtresse à tout prix.

C'est pourquoi ils ont fait arrêter et déporter MM. Braun et De Weert. De cette façon, l'administration communale de Gand est tout à fait décapitée ; il ne reste plus que les échevins Anseele et Heynderyckx, et M. Coppieters, faisant fonction d'échevin en remplacement de M. Lampens, détenu depuis deux ans.

Le conseil communal de Gand a été convoqué pour aujourd'hui, 30 mars, à 11 heures du matin, à l'hôtel de ville, par M. Ecker, président de la « Zivil-Verwaltung » allemande. A cette réunion, M. Ecker a lu aux conseillers communaux l'arrêté de l'autorité allemande, destituant MM. Braun et De Weert de leurs fonctions, et nommant, à Gand, un bourgmestre allemand, ce qui est contraire à tout droit, puisque l'occupant doit respecter les lois du pays occupé, et qu'aucune loi belge ne permet de nommer un étranger comme bourgmestre dans une commune. En même temps, M. Ecker a présenté, aux conseillers communaux stupéfaits, le nouveau bourgmestre que l'autorité allemande impose à la ville de Gand, et qui est un certain Kün-

zer, antérieurement second bourgmestre à Posen (Pologne allemande).

Nous apprenons, enfin, qu'après cette réunion du conseil, qui n'a duré que quelques minutes, le nouveau bourgmestre Künzer a réuni les trois échevins gantois encore en fonction, et leur a annoncé qu'il avait remplacé leurs deux collègues détenus en Allemagne, MM. De Weert et De Bruyne, par deux nouveaux échevins nommés par lui, MM. Wannyn et Plancquaert. C'est une nouvelle illégalité, car ni M. Wannyn, directeur de l'English Club, ni M. Plancquaert, avocat flamingant, ne sont conseillers communaux. Or, la loi communale belge ne permet de choisir les échevins que parmi les conseillers communaux, et ce n'est pas le bourgmestre qui les choisit, mais le conseil communal. Aussi, à cette communication, les trois échevins en fonction, MM. Anseele, Heynderyckx et Coppieters, ont-ils répondu en remettant immédiatement leur démission au nouveau bourgmestre Küunzer, ce que tout le monde approuve en ville.

31 mars 1918. — C'est dimanche de Pâques, et chacun s'entretient des événements extraordinaires qui se sont passés à Gand la veille.

On se raconte encore qu'après l'entrevue avec les anciens échevins, le nouveau bourgmestre allemand a convoqué, dans son cabinet, le secrétaire communal, l'honorable M. Aimé De Bruycker, ainsi qu'un des chefs de bureau de l'administration communale, M. Deuninck, et qu'il a annoncé en même temps à M. De Bruycker qu'il lui donnait, à partir de ce jour, un congé illimité, et à M. Deuninck qu'il remplacerait M. De Bruycker comme secrétaire communal, ce que M. Deuninck aurait accepté, à la stupéfaction générale.

On nage donc en pleine illégalité à l'hôtel de ville de Gand.

1er avril 1918. — Ce jour, lundi de Pâques, les conseillers communaux de la ville de Gand se réunissent à leur tour à l'hôtel de ville, et, en présence des actes illégaux commis par l'autorité occupante ces derniers jours, ils décident à l'unanimité qu'il leur est impossible de continuer l'exercice de leurs fonctions, et ils écrivent une lettre dans ce sens à M. le bourgmestre allemand Küntzer.

Voilà donc la ville de Gand sans conseil communal, et administrée, contrairement aux prescriptions de la loi communale, par un collège extra-légal. C'est le gâchis complet créé par le pouvoir occupant en violant une nouvelle fois les stipulations les plus impérieuses de la Convention de La Haye.

2 avril 1918. — On affiche à Gand un arrêté allemand du gouverneur-général von Falckenhausen, annonçant à la population que MM. Braun et De Weert ont été destitués de leurs fonctions de bourgmestre et d'échevin, sans indiquer le moindre motif pour justifier cette destitution, et décrétant qu'à l'avenir les échevins de la ville seront nommés par le président de l'administration civile allemande, que la ville de Gand devra payer leurs traitements, et qu'enfin est nommé bourgmestre provisoire de la ville M. le Dr Küntzer, sous-bourgmestre de Posen. Cet arrêté ajoute que ce bourgmestre, nommé par l'autorité allemande, exerce ses fonctions, *après avoir entendu* le conseil communal et le collège, chaque fois que la collaboration de ces orga-

nismes est prévue par la loi. Ceci est encore une violation de notre loi communale : le bourgmestre doit exécuter les décisions du conseil ou du collège, même si ces décisions ont été prises contrairement à son avis. Le bourgmestre allemand, lui, est placé au-dessus du conseil et du collège ; autant dire que ces organismes n'existent plus.

Voilà donc la ville de Gand livrée, pieds et poings liés, au bon plaisir des soudards allemands.

Jusqu'ici, quand nous avions à souffrir d'une injustice trop flagrante de l'autorité occupante, nous pouvions encore nous adresser à l'hôtel de ville, où siégeaient nos compatriotes, qui cherchaient dans les limites de la faible autorité qui leur restait, à diminuer les maux dont nous accablait le pouvoir oppresseur des Boches.

Maintenant, c'en est fait : nous n'avons plus l'espoir de trouver aucun secours nulle part, ni au Palais de justice, ni au gouvernement provincial, ni à l'hôtel de ville... Le cercle de la tyrannie qui nous étouffe se resserre tous les jours davantage.

3 avril 1918. — L'offensive allemande sur le front semble arrêtée par l'arrivée de renforts anglais, et surtout français. Ce n'est pas trop tôt !...

On se bat avec acharnement près de Montdidier ; mais en somme, l'armée allemande, qui avait fait un si formidable bond à la fin du mois de mars, n'avance plus depuis quelques jours.

4 avril 1918. — Aucun des journaux gantois qui paraissent encore sous la censure allemande n'a pu dire un seul mot jusqu'à présent du véritable coup de force qui a été commis à notre hôtel de ville. Il semble pourtant qu'il y a eu là des événements de nature à intéresser la population. Ceci démontre clairement de quelle liberté jouissent ces journaux et combien les deux journaux libéraux, la « Flandre libérale » et le « Vaderland », ont eu raison de cesser de paraître dès le début de cette occupation. Le « Bien public », ainsi que nous l'avons dit, a dû suspendre sa publication sur l'ordre de l'autorité allemande le 22 février 1917. Depuis lors, nous n'avons plus à Gand qu'un seul journal publié en français, le « Journal de Gand », qui ne paraît que tous les huit jours et ne contient aucune nouvelle de guerre, et trois journaux flamands, le « Gentenaar », le « Vooruit » et le « Volk ». C'est le « Gentenaar » qui est le plus répandu, parce qu'il contient parfois une petite nouvelle que ne donnent pas les autres. Malgré cela, il n'a pas pipé mot jusqu'ici ni de l'arrestation de MM. Braun et De Weert, ni de la nomination du nouveau bourgmestre et des nouveaux échevins par l'autorité allemande. Et le « Journal de Gand », qui a soi-disant pour but de tenir la population au courant des événements locaux, n'en souffle mot davantage, se contentant d'indiquer dans sa chronique gantoise quel est le prix du savon et des sabots... et de publier, sur l'ordre de la commandanture, les noms de tous les habitants de la Belgique occupée qui ont été tués ou blessés par des bombes jetées par des avions anglais en renseignant chaque fois le public sur la question de savoir si ces malheureux ont des frères ou des parents à l'armée belge. Voilà la besogne à laquelle on est réduit quand on paraît sous la censure ennemie...

5 - 6 avril 1918. — Les Allemands ont repris l'offensive sur le front français, avançant de nouveau à l'Est d'Amiens, de façon qu'ils ne sont plus qu'à 15 kilomètres de cette dernière ville.

Néanmoins, le communiqué allemand du 6 courant nous laisse espérer que l'offensive boche entreprise l'avant-veille, soit le 4, a été encore une fois enrayée, grâce aux vigoureuses contre-attaques anglaises et françaises. Les Français surtout semblent amener de fortes réserves au front du côté d'Amiens et leur supériorité sur les Anglais devient manifeste.

C'est le haut commandement anglais qui paraît avoir été en défaut lors de la violente offensive allemande des 21, 22, 23 mars derniers. Aussi en a-t-on profité chez les Alliés pour vaincre les dernières résistances anglaises contre la nomination d'un commandant suprême de toutes les forces alliées, et depuis quelques jours on annonce que c'est le général français Foch qui est nommé généralissime, ce du consentement du commandant supérieur des forces anglaises, sir Douglas Haig.

Espérons que cette unité du commandement, dont on parle depuis longtemps comme condition indispensable de victoire des armées alliées, nous amènera enfin le revirement que nous souhaitons si ardemment.

7 avril 1918. — On ne parle toujours à Gand que de l'extraordinaire changement survenu dans l'administration communale de notre ville.

A côté des deux nouveaux échevins, dont le bourgmestre allemand avait annoncé la nomination en remplacement de MM. De Weert et De Bruyne, et qui étaient les sieurs Wannyn et Plancquaert, l'autorité allemande vient encore d'en nommer trois autres en remplacement de MM. Anseele, Heynderyckx et Coppieters. Ces trois nouveaux échevins, qui, pas plus que les deux premiers, ne sont conseillers communaux et n'ont donc qualité pour pouvoir être nommés échevins, sont les sieurs Fornier, professeur à notre Ecole industrielle, Huybrechts, avocat inconnu, et Vander Spurt, dentiste... tout aussi inconnu.

On annonce maintenant que, dans cet étrange collège échevinal, composé de Belges qui consentent à collaborer avec les envahisseurs et les oppresseurs de leur patrie, les fonctions ont été réparties comme suit : le sieur Wannyn, en sa qualité d'ancien instituteur, est placé à la tête de l'instruction publique, l'avocat Plancquaert devient échevin du contentieux, le professeur Fornier échevin des travaux publics, l'avocat Huybrechts échevin des finances et le dentiste Vander Spurt, échevin de l'état-civil. On se demande en ville ce que vaudront les actes de l'état-civil contre-signés par ce faux échevin. On est généralement d'avis que ces actes devront être considérés comme valables parce que, par la force des choses, les citoyens ne peuvent pas s'adresser à un autre officier de l'état-civil ; il y a là une de ces nombreuses situations irrégulières engendrées par la guerre, où la non-observation des formes légales ne peut nuire aux personnes de bonne foi qui doivent s'incliner devant la force majeure.

On apprend aussi aujourd'hui que le bourgmestre allemand Küntzer, à peine installé, a pris un congé de huit jours pour se rendre à